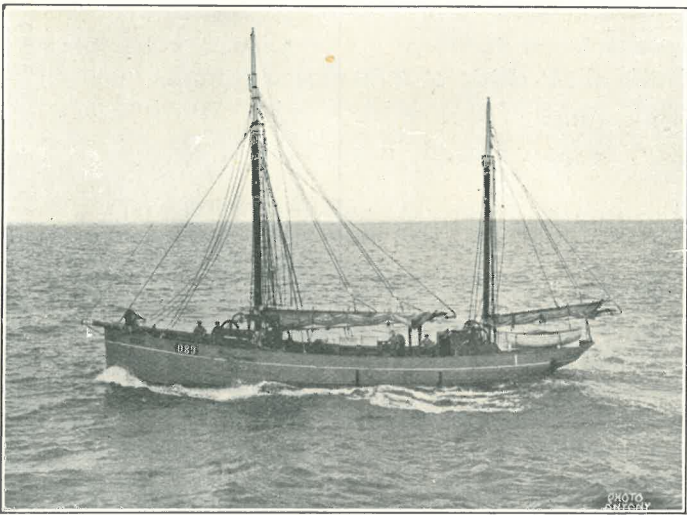


OSTENDE

Centre de l'Industrie nationale de la Pêche belge

Après les fêtes qui ont marqué le cinquantième anniversaire de la minque d'Ostende, inaugurée en 1878, et la pose de la première pierre, en mai 1929, du nouvel



Chalutier à moteur Diesel-Deutz 100 H.P.

édifice qui sera mis bientôt à la disposition du commerce du poisson, il n'est pas sans intérêt de jeter un coup d'œil rétrospectif sur l'industrie de la pêche et plus spécialement sur les progrès réalisés dans le domaine de la construction des bateaux, sur l'évolution des moyens d'exploitation et l'extension progressive des lieux de pêche.

Comme on le sait, on doit diviser la pêche en deux catégories :

1^o La pêche côtière pratiquée par les embarcations ouvertes et par les petites chaloupes pontées à voiles et à moteur, pêchant la crevette, l'esprot, le hareng et le petit poisson en général;

2^o La pêche en haute mer ou grande pêche, à laquelle se livrent les chaloupes pontées à voiles et à moteur de grand tonnage, ainsi que les chalutiers à vapeur.

Il y a cinquante ans on ne comptait guère que des chaloupes à voiles, environ 200, faisant en hiver la pêche au chalut dans la mer du Nord et dans le Bocht, et pratiquant en été — pour la majeure partie — la pêche à la ligne dans les parages du Doggerbank ainsi qu'aux environs des îles Feroe et allant même au delà, vers le Nord. C'était l'époque de la morue salée qui fit acquérir au marché d'Ostende une renommée très étendue.

Les principaux armements de l'époque étaient les firmes De Boninge-Hamman et Vroome. Quant aux bateaux, ils étaient de construction spéciale dite « chaloupe d'Ostende », très solides, peu rapides, mais tenant admirablement la mer par gros temps; c'est d'ailleurs un des motifs pour lesquels ils sont restés invariablement du même type.

Les engins de pêche, de même que les appareils de levage du chalut, étaient très rudimentaires — vieux cabestan à bras. Ce ne fut que longtemps après qu'on eut recours aux engins mécaniques à engrenages et à manivelle, et il faut attendre jusqu'en 1887 pour voir lancer une chaloupe munie du treuil à vapeur appelé vulgairement « Donkey ».

Ce bateau, *Naar mijn genoegen*, construit sur les chantiers de M. Philippe De Coene pour le compte de l'armement Vandewalle et Bauwens, était équipé d'un treuil à vapeur développant une force de 5 H.P., fourni par la *maison Valcke Frères*, d'Ostende.

Cette innovation constitua une véritable révolution dans l'exploitation de la pêche à la voile, mais comme les essais étaient concluants, l'exemple fut peu à peu suivi par tous les armements. Le type de chaloupe avec treuil à vapeur subsista très longtemps, tant à l'étranger qu'en Belgique, et ce ne fut réellement qu'après la guerre de 1914-1918 qu'il fut détrôné par la chaloupe mixte, dite à moteur.

Les essais de la pêche à moteur datent de 1907. L'œuvre royale de l'Ibis, fondée en juillet 1906 par S. A. R. le Prince Albert de Belgique, dans le but de recueillir, d'instruire, d'éduquer les orphelins de pêcheurs et de les conserver à l'industrie de la pêche, réalisa le projet de son Auguste Fondateur qui avait grande confiance dans les services



Barque avec moteur de 20 H.P.

que pourrait rendre le moteur marin. Elle fit donc l'acquisition pour le compte du Haut Protecteur de la pêche, d'un petit smack danois de 12 mètres de long, jaugeant 14 tonnes

TÉLÉPHONE :
Ostende 181



Adresse télégraphique :
« Ostendia-Ostende »

Société coopérative OSTENDIA

FABRIQUE DE CONSERVES DE POISSONS

SAS-SLYKENS-OSTENDE



Usines sur les lieux de pêche

SPÉCIALITÉ DE :

Sardines belges ou Sprats, à l'huile d'olive, huile d'arachide et à la sauce tomate

Marques universellement connues :

Trois Pêcheurs, Le Petit Belge, Belga, Rotary, Nelson Brand, Export, etc., etc.

Harengs et Maquereaux marinés au vin blanc et aux aromates : marque connue « OSTENDIA »

Filets de Harengs saurs fumés à l'huile d'olive et à l'huile d'arachide - - -

Crevettes épluchées en boîtes rondes de 100 gr. nets : marque connue « OSTENDIA »

USINES et BUREAUX : 32, 33 et 34, avenue Princesse Élisabeth, SAS-SLYKENS-OSTENDE



FONDÉE EN 1901

BRUNET & C^o

COMMERCE DE POISSONS EN GROS

Exportation vers tous pays (outremer)

OSTENDE

SPÉCIALITÉS : SPRATS et HARENGS frais, salés, épicés et congelés
Toutes espèces de poissons congelés
Fabricants de conserves de poissons

BUREAUX : Minque Communale, 30

MAGASINS } Minque n^{os} 30, 52, 53, 54
 } Quai (ancien quai Cockerill)
 } Bassin à flot. Hangar II B

TÉLÉPHONES } n^{os} 319 et 1250
 } n^o 24 (Hangar II)

Adresse télégraphique : « COMPAS, Ostende »



et muni d'un moteur de 15 H.P. Simultanément Son Altesse Royale s'intéressa financièrement dans l'exploitation d'une grande chaloupe à moteur, le *Pionnier I*, construite à Ostende sur les chantiers de M. Auguste Cattoor, pour le compte de l'armement Vandewalle et Bauwens. Ce bateau était équipé d'un moteur *Dan* de 28 H.P.

Les débuts furent très durs, et l'écolage du personnel très difficile, mais grâce à l'appui et au concours de l'œuvre de l'*Ibis*, qui s'employa à réaliser les projets de son Auguste Fondateur, on put bientôt faire ressortir pratiquement les avantages du moteur marin.

Aujourd'hui toutes les nouvelles unités sont équipées d'un moteur auxiliaire et on va même jusqu'à transformer les vieux smacks en bateaux mixtes.

Nous parlions plus haut du commerce de morue salée.

De nos jours cette pêche est complètement abandonnée à Ostende. Depuis bien longtemps déjà elle périclitait, lorsqu'au cours de l'hiver 1898-99, la Société des Pêcheries à vapeur qui venait d'être fondée en 1896, tenta de la remettre sur pied. Cette Société envoya aux îles Lofoden — sur la côte nord-ouest de Norvège — une équipe de pêcheurs spécialistes d'Ostende, pour y préparer la morue suivant les procédés ostendais.

Les résultats financiers ne furent guère brillants par suite des agissements des acheteurs belges qui, sous prétexte que la qualité du poisson de Lofoden ne convenait pas, avaient influencé les cours. La Société des Pêcheries à vapeur subit de ce fait une très grosse perte et ne renouvela plus la tentative, nonobstant les instances et les propositions des acheteurs qui étaient revenus de leur erreur. Aussi c'est depuis lors que date la disparition du commerce de morue salée sur le marché d'Ostende.

Les progrès réalisés dans la pêche à vapeur furent tout aussi importants, mais beaucoup plus rapides que pour la pêche à voile.

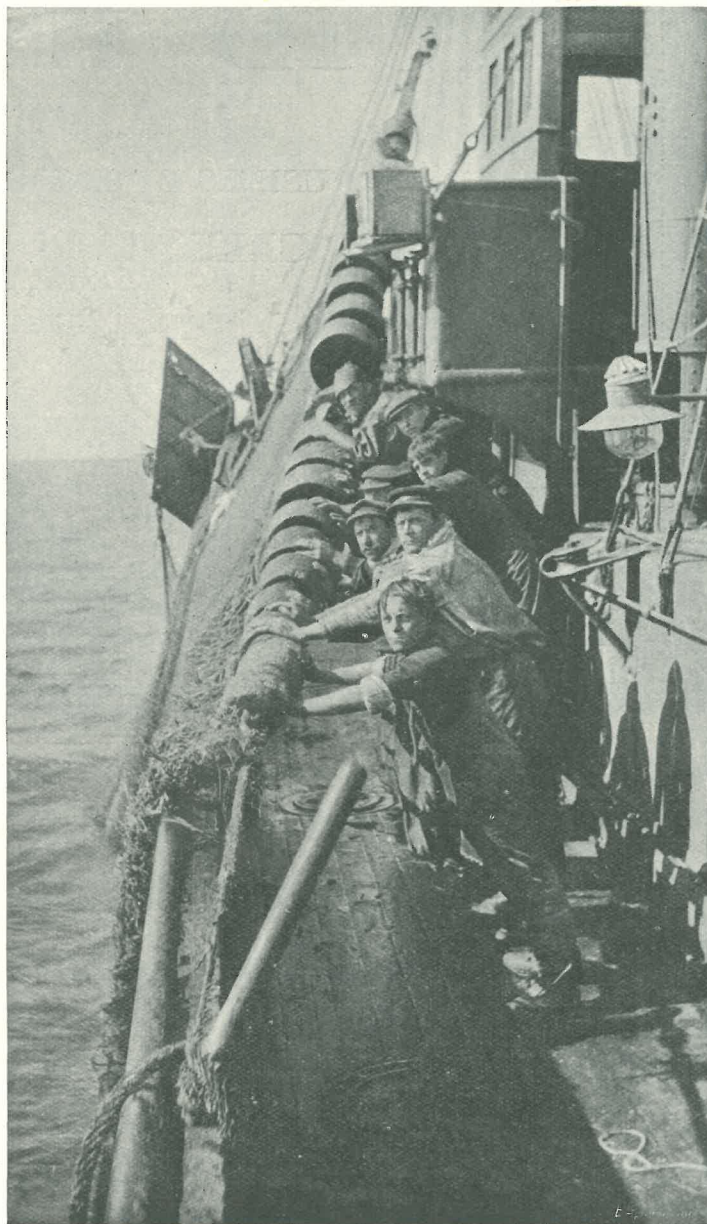
C'est vers 1883 que l'armement « Dossaer frères » mit en ligne un chalutier à vapeur en bois et de construction anglaise, le *Prima*, commandé par le capitaine Florimond Zonnekeyn; un an après, en 1884, M. Philippe De Coene, d'Ostende, lança pour le compte de la firme « Bauwens, Pottier et C^{ie} » un chalutier à vapeur de 87 pieds. Ce bateau, l'*Elisabeth*, plus tard *Louise-Marie*, également en bois, était donc le premier chalutier à vapeur de construction belge (ostendaise).

Entre temps, plusieurs autres unités étaient livrées par les chantiers anglais à l'armement « Dossaer frères ».

Tous ces bateaux étaient de petites dimensions, ne dépassant pas 85 à 90 pieds de longueur. Plus tard on en construisit en fer qui mesuraient de 100 à 105 pieds. Ceux qui sortent actuellement de chantier sont en acier et ont 115, 125, 135 pieds et même au delà. De 95 tonnes qu'ils jaugeaient au début, ils atteignent de nos jours 350 tonnes pour certaines unités.

Il est évident que par suite des perfectionnements apportés tant aux systèmes et aux engins de pêche qu'aux bateaux mêmes, grâce surtout à la vitesse de ces derniers, la recherche et l'exploitation des nouveaux lieux de pêche en haute mer prit une grande extension. Au début, on ne pêchait que dans la mer du Nord et plus spécialement dans le Bocht. Avec les chalutiers à vapeur, la pêche dans les parages de l'Islande et de l'Écosse devint possible, et actuellement, grâce à leur tonnage toujours plus conséquent, ils sont capables de fréquenter les côtes espagnoles, portugaises, voire même maro-

caines, et de pratiquer la pêche dans le Nord, aux environs des îles Feroë, à Rockhall, sur les côtes de l'Islande et dans la mer Blanche, d'où le premier poisson fut rapporté en



Lancement du chalut.

juillet 1908 par le chalutier *Marcelle*, capitaine Arsène Blondé, de la Société Pêcheries à vapeur.

On ne peut passer sous silence les essais de pêche dans les grands lacs du Congo, organisés par l'*Ibis* à la demande du ministère des Colonies. Plusieurs postes y furent créés, dont celui du lac Albert fut même industrialisé.

D'autre part, en mars 1914 la Société des Pêcheries à vapeur affréta pour le compte de la Société d'Études des Pêcheries du Congo, un de ses bateaux pour explorer les bancs de poisson sur les côtes de notre colonie. La guerre vint malheureusement interrompre les essais qui furent cependant repris en 1921, mais qui durent être abandonnés à nouveau; on ne tarda pas à se rendre compte que les rapports fournis en 1914 par le capitaine de la première expédition devaient être considérés comme exceptionnels et ne pouvaient fournir une base sérieuse à une exploitation régulière.

SOCIÉTÉ ANONYME BELGE
DU
FROID INDUSTRIEL
A OSTENDE

USINES ET ENTREPOTS FRIGORIFIQUES
GLACE CRISTAL PURE fabriquée à l'eau distillée
FOURNISSEUR DE LA COUR

ADMINISTRATION ET DIRECTION :

OSTENDE : 5, AVENUE DU VINDICTIVE — Téléphone : 127

USINES ET GLACIÈRES :

OSTENDE : QUAI DE L'ENTREPOT — Téléphone : 401
SAS-SLYKENS : ANC. USINE HAMESSE, AV. ELISABETH — Tél. : 372

PRODUCTION JOURNALIÈRE : 150.000 KILOS

Directeur : G. VANDENBERGHE

GRANDE SAURISSERIE OSTENDAISE

Adresse télégr. :
Eug. RAU-OSTENDE
Compte c. post. 79.095

OSTENDE

Rue d'Est, 71
TÉLÉPHONE : 205

Eugène RAU

SAURETS
SAURETS DOUX, BLOATERS
ROLLMOPS



HARENGS FRAIS & SALÉS
MORUES d'Islande et de la Mer du Nord
SPROTS

Télégr. INDUSTRIELLE-OSTENDE

TÉLÉPHONE 741

INDUSTRIELLE DES PÊCHERIES

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE

MACHINES A VAPEUR - MOTEURS - CHAUDIÈRES

ATELIERS DE RÉPARATIONS
ET DE CONSTRUCTIONS
MÉCANIQUES. FOURNITURES
GÉNÉRALES POUR NAVIRES

BUREAUX ET ATELIERS : PLACE VANDERZWEEP (EN FACE GARE CENTRALE) OSTENDE

Parmi les innovations qui ont retenu l'attention des armateurs, il faut citer en premier lieu l'application de la télégraphie sans fil. Le premier bateau muni d'un appareil transmetteur fut l'*Ibis VI*, de l'œuvre royale de l'Ibis, œuvre qui s'est toujours distinguée dans le domaine des essais et des recherches.

Cela date de 1913. Par ordre militaire l'appareil fut débarqué au début de la guerre mondiale. Après l'armistice les bateaux en ont fait progressivement l'application, et devant les résultats concluants, quasi tous les bateaux de quelque importance ont actuellement un appareil de T. S. F. à bord, ce qui constitue pour le bureau d'armement un facteur d'information de tout premier ordre.

Il y a même des chaloupes à moteur qui sont pourvues d'un appareil de téléphonie sans fil, capable de travailler dans un rayon de 150 milles et supprimant tout intermédiaire.

On peut voir par ce qui précède, que non seulement les armements à la pêche belges ont été aptes à suivre la marche du progrès, mais aussi que nos pêcheurs ont pu se maintenir à hauteur de la tâche qui leur incombait. Pour arriver à un résultat adéquat, il a fallu

M. Édouard Decuyper et feu le commandant Bultinck, dont les efforts persévérants et désintéressés méritent un hommage particulier; citons encore plusieurs autres écoles de



Relevage du chalut.

pêche, dont celle de feu M. l'abbé Pype, le grand ami des pêcheurs, est surtout méritoire.

Ces écoles sont pourvues de tous les perfectionnements modernes et de tous les engins qui peuvent contribuer au succès de la pêche.

L'enseignement professionnel que les élèves y reçoivent en dehors de l'instruction primaire, y est complété de telle sorte que le futur marin-pêcheur muni d'un brevet d'élève patron pêcheur à sa sortie de l'école de pêche, est initié aux bases de tout ce qui se rapporte au moteur marin, au propulseur, au haleur, à l'agencement des chaluts de divers types aux instruments de marine, au T. S. F., aux lieux de pêche, etc...

Comme il est dit plus haut, le développement de la pêche au moyen des navires à propulsion mécanique a été très rapide.

Depuis 1883 jusque fin 1927, il y a eu 136 chalutiers à vapeur ayant Ostende comme port d'attache. De ce nombre 118 étaient de construction étrangère (anglaise pour la majeure partie — quelques bateaux provenant de chantiers hollandais et français et un allemand), tandis que 17 unités ont été lancées en Belgique, notamment un chalutier à vapeur construit en 1884 par M. Philippe Decoene,



Le chalut, ramené à bord, est déversé sur le pont avant la mise en cale.

compléter l'éducation de la population de nos pêcheurs. Dans cet ordre d'idées, citons tout d'abord l'École des Pupilles de l'œuvre royale de l'Ibis, qui a pris une place prépondérante sous la sage direction de son président, feu

Adresse télégraphique :
MARZÉE

Téléphone { Administration 1426
Expédition 1431

La Marée - De Zeevisch

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE FONDÉE PAR LES PRINCIPAUX
ARMEMENTS A LA PÊCHE D'OSTENDE

Siège social : 5, quai Vindictive, OSTENDE
Siège d'exploitation : 6, rue du Canal, OSTENDE



VENTE
DE POISSON FRAIS, SALÉ, FUMÉ
EN CONSERVE

VULGARISATION
de la consommation du poisson



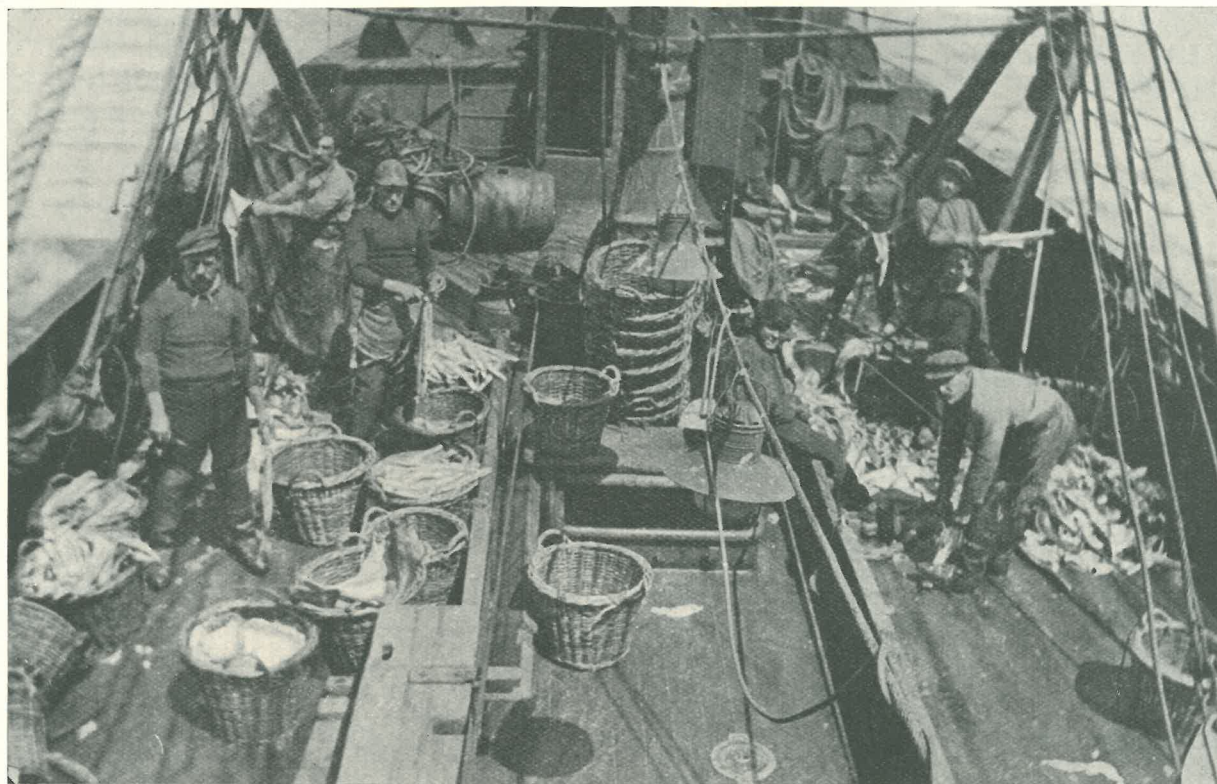
LA MARÉE - DE ZEEVISCH expédie **PARTOUT**
le poisson pêché par sa propre flottille. Elle ne vend
que la **PREMIÈRE QUALITÉ** et ses **PRIX** sont
les plus **AVANTAGEUX**

CONDITIONS SPÉCIALES
POUR GROUPEMENTS,
HOPITAUX, PENSIONNATS,
ÉCOLES MÉNAGÈRES, ETC.

LA MARÉE-DE ZEEVISCH possède une installation sans rivale en
Belgique, pour la manipulation et l'expédition du poisson dans les
meilleures conditions d'hygiène et de propreté

d'Ostende, pour compte de la firme Bauwens, Pottier et C^o; un à Jemeppe, par les ateliers Beer, pour la Société Pêcheries ostendaises, dirigée par M. Frutsaert et plus tard

cause des pays alliés, en faisant la chasse aux sous-marins ennemis ne fut pas moins intéressante. Les pertes subies à la suite de torpillage furent assez conséquentes : 8 chalu-



Classement du poisson.

par M. Alf. Golder; un sur chantier Cockerill pour la Société Ibis, et quatorze, dont dix à Bruges aux chantiers des Forges et Acieries, et quatre aux chantiers Cockerill, à Hoboken, pour la Société Pêcheries à vapeur.

Le tableau ci-dessous établit plus exactement le mouvement de la flottille de pêche à Ostende pendant les cinquante dernières années.

	1877	1889	1914	1927	1929
Chalutiers à vapeur	—	2	29	40	47
Drifters	—	—	—	11	8
Grandes chaloupes à voile..	189	180	69	31	10
Petites chaloupes à voile (pas inscrites en 1877 et 1889)	—	—	71	7	4
Canots non pontés à voile (pas inscrits en 1877 et 1889)	—	—	158	98	83
Grandes chaloupes à moteur	—	—	4	58	39
Petites chaloupes à moteur.	—	—	2	87	141
Canots non pontés à moteur	—	—	—		

Il est à remarquer que pendant la guerre, toute la flottille de pêche a quitté Ostende et est allée se réfugier dans les eaux étrangères. Petit à petit les bateaux y ont repris leur exploitation; c'est ainsi que les voiliers ont travaillé sur la côte est de l'Angleterre et dans les ports français tandis que les chalutiers à vapeur avaient pris comme ports d'attache Milford Haven, Swansea et les ports de l'ouest de l'Angleterre.

Si l'activité de ces derniers au point de vue ravitaillement en poisson fut grande, l'aide qu'ils ont apportée à la

tiers à vapeur, 26 voiliers et 2 chaloupes à moteur auxiliaire en furent victimes; aussi les Gouvernements des pays alliés voulant rendre un hommage de profonde reconnaissance au dévouement et à l'énergie du pêcheur belge, ont récompensé comme il convenait les actes de bravoure et de patriotisme, par lesquels nos hommes se sont distingués.

Pour donner une idée du rendement et des frais d'exploitation de l'industrie de la pêche, il est intéressant de citer quelques chiffres.

En 1877 les bateaux ont rapporté à Ostende pour environ 350,000 francs de poisson. En 1885 — première année dont on trouve l'inscription à la minque communale — ce chiffre s'est élevé à 415,815 fr. 30. En 1913, dernière année d'avant guerre, le montant est de 6,659,565 fr. 81 et en 1928 la production était de 58,518,655 fr. 70 pour 16,099,700 kilos de poisson, non compris l'esprot et le hareng à ajouter respectivement pour 4,529,492 fr. 31 et 4,095,233 fr. 72.

Il y a cinquante ans le personnel avait un pourcentage sur le produit de la pêche et touchait une part du bénéfice à la fin de chaque saison. C'était l'époque du « masse en paaije ». En supposant donc qu'une chaloupe à voile ramenait pour 10,000 francs de poisson pendant les mois d'hiver et pour 5,000 francs pendant l'été, le patron pêcheur (*stuurman*) gagnait environ par an :

Pour-cent	fr.	1,050
Masse		250
Petit poisson		100

soit 1,400 francs plus son *deelvisch* et le poisson sec, tandis que pour le pêcheur ces chiffres étaient ramenés à :

$$700 + 175 + 100 = 975 \text{ francs.}$$

DEMANDEZ A VOTRE
FOURNISSEUR HABITUEL
DE VOUS LIVRER
DE LA FARINE DE
POISSON
"PESCATOR,,

SOCIÉTÉ
ANONYME

ELLE JOUIT DE LA PLUS
GRANDE VENTE EN
BELGIQUE, DONC
TOUJOURS FRAICHE,
SAINE ET D'ODEUR
AGRÉABLE

PESCATOR

POUR LA FABRICATION DE FARINE ET D'HUILE
DE POISSON - HUILE DE FOIE DE MORUE

OSTENDE-SLYKENS

FARINE DE POISSON GARANTIE PURE
60% Mat. Album., 17% phosph., 3/5 % Mat. gr., 2.4% sel.

*Pour tous renseignements s'adresser au représentant pour
la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg :*

W. KOCH, BRUXELLES

281, AVENUE DE LA REINE

qui vous indiquera le
fournisseur le plus
rapproché

VOUS
EXIGEZ DES
GARANTIES QUAND
VOUS FAITES UN
ACHAT ET VOUS
FAITES BIEN, MAIS...

VOUS FERIEZ
MIEUX D'ACHETER
DE LA FARINE DE
POISSON "PESCATOR,, QUI
VOUS DONNE DES GARANTIES
SANS QUE VOUS LES DEMANDIEZ

PÊCHERIES NATIONALES BELGES

31, avenue du Vindictive

OSTENDE

Bureaux : 8, BOULEVARD ROGIER

Adr. télégr. : CAMENU-OSTENDE

MENU & C^{IE}

MINQUE 21
OSTENDE

— POISSONS DE MER FRAIS —

— SPÉCIALITÉ pour institutions religieuses, pensionnats, hôtels, pensions —
Envoi aux particuliers à partir de 2 kilogs — Conditions à convenir pour envois importants

De nos jours les comptes s'établissent à peu près comme suit :

1° A bord des chalutiers à vapeur, le capitaine est payé au pourcentage sur le produit brut de la pêche, suivant un barème établi de commun accord. Le pêcheur touche un pour-cent plus un fixe. En outre, tout l'équipage a une participation dans la vente du petit poisson, des foies et déchets de poisson, sans compter le poisson sec pour lequel il est assez difficile de fixer une somme. Le personnel est, de plus, nourri aux frais de l'armateur.

Le décompte s'établit comme suit :

a) Un capitaine gagne en moyenne :

Pour cent	fr.	70,000
Petit poisson		2,000
Foies		1,000
Nourriture		2,800
Soit	fr.	75,800

b) et le pêcheur :

Fixe	fr.	7,820
Pour cent		4,356
Petit poisson et foies		2,976
Nourriture		2,796
Soit en tout	fr.	17,948

fices de l'armement, laquelle varie entre 400 et 800 francs par homme.

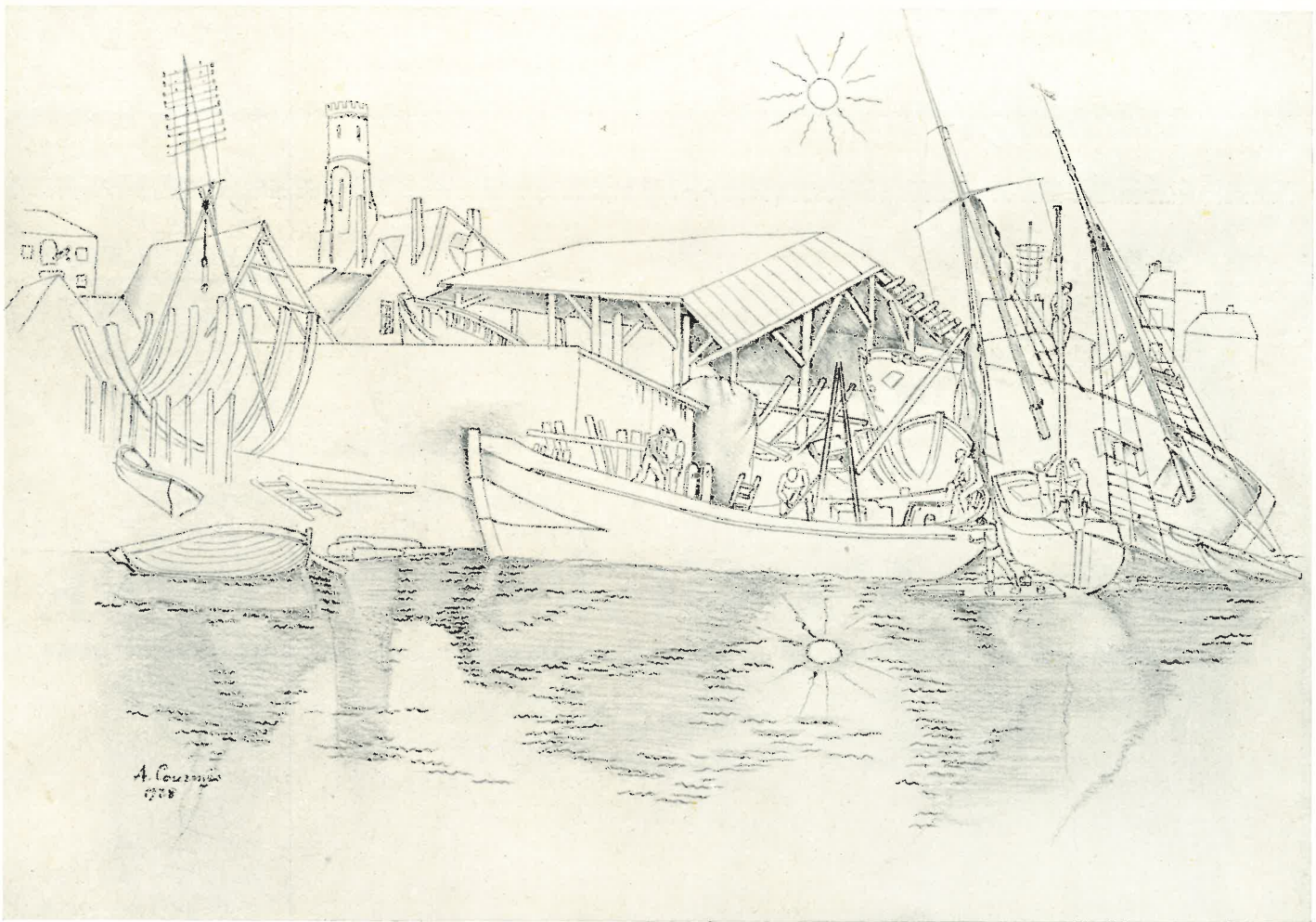
2° Sur les bateaux à moteur, l'équipage est payé au pourcentage et se partage le produit de la vente du petit poisson. De cette façon, un patron pêcheur peut gagner 35,000 francs et un pêcheur 25,000 francs.

Il est entendu que ces chiffres sont basés sur une production normale.

Les salaires, primes d'assurances pour accidents et nourriture payés au personnel naviguant, déchargeurs de poisson, chargeurs de briquettes, surveillants et veilleurs, etc., viennent grever lourdement l'exploitation. Pour 1927 on peut évaluer ce poste :

1° Pour chalutiers à vapeur à environ	fr.	13,360,000
2° » drifters		1,629,000
3° » chaloupes à moteur		6,960,000
4° » voiliers		1,636,950

Quant aux petits bateaux à moteur ou à voile, pontés ou non pontés, si l'on tient compte du fait que le produit de la pêche (crevettes, esprotts et en partie le hareng) revient quasi intégralement aux pêcheurs et propriétaires pêcheurs de ces bateaux, on peut voir par les chiffres énoncés plus haut dans la production pour l'année 1928, quelles ont été les ressources pour cette catégorie de producteurs.



Coin du bassin de Commerce amont.

Le pêcheur qui est resté à bord de son bateau pendant tout l'exercice a en outre une participation dans les bénéfices

Notons en passant que les sommes indiquées ci-dessus rentrent directement dans la caisse de l'ouvrier belge et

R. & H. ASPESLAGH & A. DE CEUNINCK

SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF

ARMATEURS
ÉCOREURS

BUREAUX : 21, MINQUE, OSTENDE

TÉLÉPHONE 125

(BELGIQUE)

Adresse télégraphique : ASPESLAGH - DE CEUNINCK, OSTENDE

IMPORTATION

EXPORTATION

Ecorage - Consignation

Huîtres - Homards

Sprats - Harengs - Maquereaux

Salaison - Saurisserie

HENRI VAN GRAEFSCHPE

POISSONS FRAIS EN GROS

Firme fondée en 1895

OSTENDE

Adresse télégraphique : DEWAELECO.

Téléphones { Bureaux 97
Privé 747

Le prénom HENRI est indispensable à l'adresse.

qu'en dehors de ces postes l'armateur paie à la caisse de prévoyance des pêcheurs pour pensions de vieillesse 1 % sur le produit brut de la vente, ce qui pour 1927 se chiffre à 648,647 fr. 06.

Le rôle économique de l'industrie de la pêche ne se borne pas à ce que nous venons d'exposer, il faut tenir compte de tout ce que le négoce de poisson rapporte aux intermédiaires et à leur personnel, aux administrations communales ainsi qu'à la Société des chemins de fer qui fait le transport du poisson.

Rappelons pour terminer que l'industrie de la pêche a fait surgir un nombre considérable d'entreprises industrielles qui la complètent, telles que : séchage et fumage du poisson, saurseries, conserves de tout genre, fabrication d'huile de foie de morue, utilisation de déchets de poisson, fabriques de glace, corderies, vanneries, voileries, etc.

Si l'on tient compte de tout ce qui vient d'être exposé, on doit reconnaître que l'industrie de la pêche, dont Ostende qui nous occupe spécialement n'exploite qu'une partie, est vraiment une industrie nationale, digne de l'attention spéciale de tous ceux que préoccupe notre situation économique, et en particulier de l'État.

Le développement de la pêche maritime dépendant en majeure partie de ses moyens d'action, les différents pouvoirs ont le devoir de veiller à ce que l'outillage des ports ainsi que le perfectionnement du matériel répondent aux besoins d'une exploitation moderne.

Nos dirigeants se rendant compte de la situation, ont compris l'importance et la gravité de la question, et il faut rendre hommage au gouvernement belge qui a bien voulu doter la ville d'Ostende de nouvelles installations de pêche.

Commencés en 1921, les travaux ont malheureusement traîné en longueur. Alors qu'on avait prévu leur achève-

ment en 1924, à la suite des difficultés du début, cette date a été remise jusqu'en 1927, et reculée plus tard jusqu'en 1930, mais tout fait prévoir que même alors les travaux ne seront pas terminés.

Or la minque, dont on a fêté le cinquantième anniversaire, est devenue absolument trop petite, à tel point qu'on peut dire sans exagération aucune, que le trafic du poisson — étalage, vente et expédition — y est fait en dépit du bon sens.

Pour aider au développement de la pêche maritime, il est urgent que les nouvelles installations soient achevées.

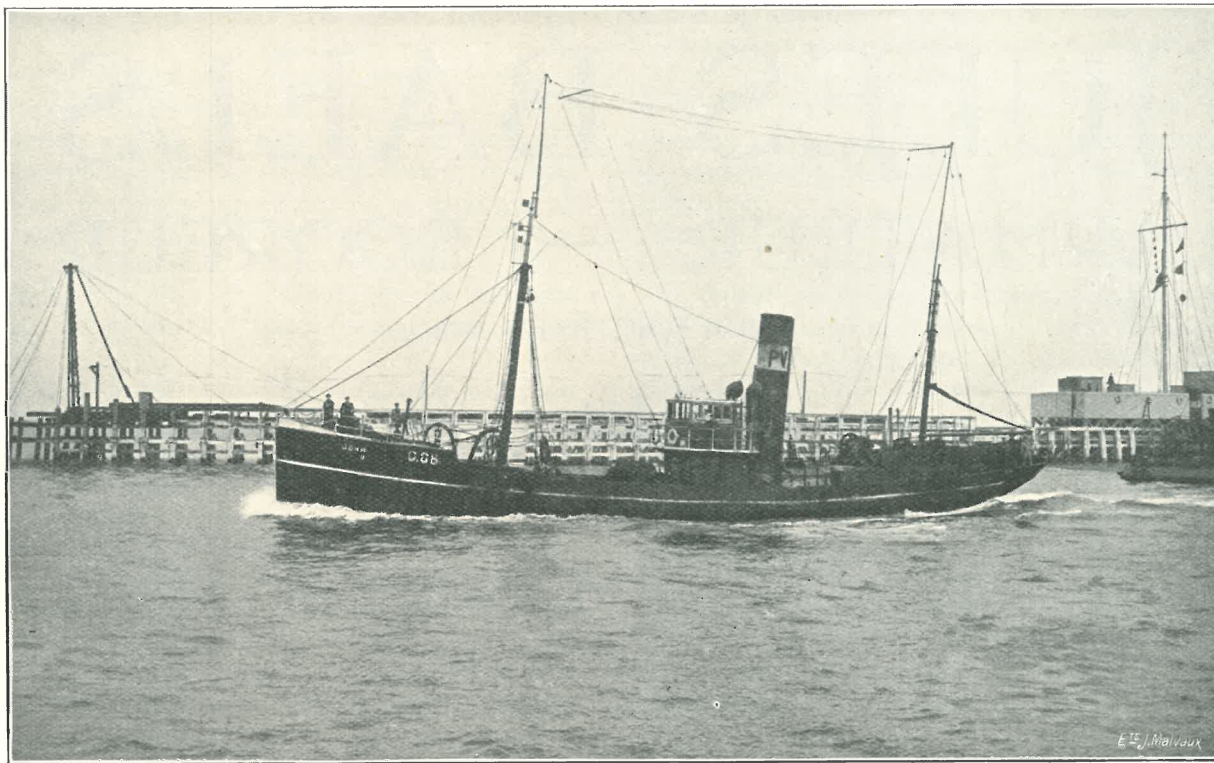
Un effort s'impose, et c'est en toute confiance que les intéressés font un nouvel et pressant appel à l'étroite collaboration des différentes administrations. Notre population de pêche compte également et tout particulièrement sur le concours de M. Henri Baels, ministre de l'Agriculture, des Travaux publics et de la Pêche.

Ostendais de naissance et issu d'une famille d'armateurs écoreurs, intéressé lui-même dans la pêche ainsi que dans plusieurs autres exploitations connexes de la pêche, M. Baels connaît à fond cette industrie. Et tout comme il connaît et aime le pêcheur, pour le métier duquel il a une véritable adoration, il connaît les besoins de la pêche maritime, dont il est un des vaillants défenseurs.

C'est donc à juste titre que ses concitoyens mettent leur confiance en lui, convaincus que grâce à son intervention éclairée et énergique, le nouveau port de pêche d'Ostende ne tardera plus longtemps à être livré à l'exploitation.

JOHN BAUWENS,

Président de l'Union professionnelle des Armateurs Belges de la Pêche maritime et de la Section de la Pêche de la Chambre de Commerce d'Ostende.



Le chalutier John sortant du chenal d'Ostende.